

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/04/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	20	23

Vote
A l'unanimité
Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous Pref

Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an 2026, le 28 Avril à 18:15, le Conseil Municipal de la Commune de HORNAING s'est réuni à la Salle des Mariages, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DELANNOY Frédéric, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 21/04/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 21/04/2026.

Présents : M. DELANNOY Frédéric, Maire, Mmes : BOULENT Anne, CHATELIN Sandrine, DELBECQ Sylvie, DESMYTER Gaëlle, GUIROUAOU Meriem, LAVAURE Adeline, MACAREZ Anne-Sophie, NOULETTE Jessica, VERHOEVEN Heidi, VILCOT Lise-Marie, MM : CLOCHARD Jean-François, DESMOUCELLE Didier, GAZET Christian, HOCQ Daniel, KUNZLI Olivier, LELONG Julien, RATAJCZAK Christophe, SARAÏS Jacky, VELU Philippe

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MOREAU Valérie à Mme VILCOT Lise-Marie, MM : ACCETTONE Grégory à M. HOCQ Daniel, REMY Benoît à M. DELANNOY Frédéric

A été nommé(e) secrétaire : Mme DELBECQ Sylvie

202625 – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000, relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

Vu les demandes de subventions présentées par les diverses associations,

Après en avoir délibéré,

CONSIDERANT que :

Madame Lise-Marie VILCOT et Madame Anne-Sophie MACAREZ ne prennent pas part au vote pour l'association BASKET CLUB,
Madame Anne BOULENT ne prend pas part au vote pour l'association LES PETITS LOUPS.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer les subventions aux associations comme suit :

Nom de l'association	Montant de la subvention
LES CIGALES CHORALE MUNICIPALE D'HORNAING	5 700,00
ECOLE DE DANSE L'ARABESQUE	2 000,00
ECOLE SELF DEFENSE DECAMPS	250,00
F.N.A.C.A.	450,00
ASSOCIATION GYM HORNAING	305,00
HARMONIE MUNICIPALE	2 000,00
HORNAING FORME 2000	1 250,00
JUDO CLUB HORNAINGEOIS	3 000,00
WORLDANCE	500,00
LES PETITS LUTINS	1 000,00
LES PETITS LOUPS	500,00
HAVELUY CYCLO CLUB	2 000,00
TENNIS CLUB HORNAINGEOIS	2 000,00
TENNIS DE TABLE HORNAINGEOIS	2 000,00
UNION SPORTIVE ERRE - HORNAING	12 980,00
AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL	2 000,00
SPORT ASSOCIATION USEP HORNAING	1 505,00
A.C.P.G. - C.A.T.M. - T.O.E.	450,00
A.F.E.P. ECOLE STE ANNE HORNAING	6 720,00
ASSOCIATION PHILATELIQUE ET MUTI COLLECTIONS	300,00
BASKET CLUB HORNAINGEOIS	7 000,00
CLUB DETENTE ET LOISIRS CREATIFS	260,00
FENAIN ET HORNAING ECHECS	850,00

De plus, des subventions exceptionnelles ont été votées par délibération du 01 avril 2026 :

- OSTREVENT NATATION	5 000 €
- ECOLE DE DANSE L'ARABESQUE	1 500 €
- LES CIGALES CHORALE MUNICIPALE	650 €
- UNION SPORTIVE ERRE-HORNAING	6 490 €
- JUDO CLUB	3 000 €

**SOIT UN TOTAL GENERAL DE SUBVENTIONS A VERSER AUX ASSOCIATIONS DE
71 660 €**

IMPUTE cette dépense au budget 2026.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 06/05/2026
Le Maire
Frédéric DELANNOY

